Modane (73) : un dealer d’héroïne tunisien pourtant interdit définitivement de territoire français, contrôlé dans un TVG en provenance d’Italie

12/05/2021 à 15h37



Ce vendredi 7 mai, en contrôlant un passager du TGV Milan-Paris stationné en gare de Modane, la police aux frontières découvrait rapidement que l’individu de nationalité tunisienne résidant en Italie n’avait plus le droit d’entrer sur le territoire français depuis 2006.

À cette époque, ce dernier avait été condamné à quatre ans de prison ferme par la cour d’appel de Lyon pour son implication dans un trafic d’héroïne. À titre de peine complémentaire, la justice avait prononcé à son encontre une interdiction définitive du territoire français. Jugé ce lundi en comparution immédiate devant le tribunal correctionnel d’Albertville, cet homme de 43 ans a expliqué qu’il comptait se rendre en région parisienne pour voir sa femme et ses enfants tout en soutenant qu’il ignorait être toujours sous le coup d’une mesure d’interdiction du territoire. Il était poursuivi pour « pénétration non autorisée sur le territoire national après interdiction judiciaire du territoire ».

Convaincu que le prévenu avait sciemment passé la frontière au mépris de son interdiction, **le vice-procureur Jean Ailhaud a requis quatre mois de prison.**

[…]

Le Dauphiné